

et involontaires observations quand je vis arriver d'un autre côté l'un de ces juges criminels qui ont mérité, par leur conduite consciencieuse, d'être élagués du troupeau "fidèle".

A peine l'honorable monsieur de la presse eut-il aperçu l'honorable destitué que, traversant la rue d'un pas empressé, il se dirigea vers ce dernier en tendant d'aussi loin qu'il le vit, une main que le premier passant, qui n'aurait point lu les furibondes sorties et les insidieux conseils d'exclusion que cette même main avait tracés quelques jours avant, eût pu prendre pour une main amicale et franche. Mais le grave magistrat, au lieu de répondre à un si cordial accueil, se contenta de regarder celui qui le lui faisait, d'un air que l'on aurait pu croire méprisant et qui cependant n'était qu'indifférent.—Ah bonjour mon cher monsieur Panet, je vous croyais parti ?

—Parti ? parti, pourquoi, et pour quel endroit ?

—Eh ! pour Montréal, je pensais.

—Moi, monsieur ? je n'ai nulle affaire à Montréal ; mais, à propos, dites-moi, j'ai entendu raconter une chose qui m'a surpris et que j'ai supposé devoir être une plaisanterie . . . on a osé me dire que vous aviez fait à mon collègue Bedard une visite de condoléance au sujet de sa suspension ! c'est faux n'est pas ?

—M . . . m . . . m . . . mais . . . ou ou oui . . . je suis allé visiter mon ami Bedard.

—C'est-à-dire que vous êtes allé le féliciter de n'avoir point fait son devoir (selon vous) et le plaindre d'en avoir été puni ! Je conçois que des amis de Mr. Bedard soient allés lui faire visite avant son départ afin d'exprimer leur satisfaction que leur cause sa conduite et lui souhaiter un heureux succès : mais vous, monsieur, ce n'est pas croyable !

—Oh ! ce n'est pas une raison parceque nous conduisons la presse de nous brouiller avec nos amis, du moins voilà ce que je crois.

—Ah diable ! eh bien moi je n'entends point ainsi la consistance, l'estime et l'amitié.

La-dessus l'honorable juge continua gravement son chemin sans avoir serré cette main qui lui était offerte, et l'autre honorable continua le sien, sans doute, sans avoir pris l'excellente leçon qu'on venait de lui donner ; et moi je continuai le mien, maudissant cette curiosité qui m'avait rendu si peu discret et je résolus d'expier ma faute en m'en confessant devant le public.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, en attendant mieux

FLANEUR No. 2.

EXECUTION.

CARDINAL et DUQUETTE ont été exécutés à Montréal vendredi matin 21 Décembre 1838 à 9 heures sur sentence de la cour martiale.

(Je laisse l'espace en blanc afin que mes lecteurs y puissent écrire ce qu'ils croiront convenable ; quant à moi je n'en dis rien . . . mais je n'en pense pas plus.)

—Pourquoi aurait-on dû garder Mr. C. Buller pour faire les lois du Canada ! — *Do you give it up ?* — Parceque c'est un Solon (un *sol-long*.)

CHARADE.

Mon premier est mon entier.

Voulez-vous faire mon entier, — N'épargnez pas mon dernier.